



**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE  
L'ISTV  
15 DECEMBRE 1997**

**Membres présents :**

**Collège A :** Messieurs Bruneel, Freville, Millot, Soenen.

**Collège B :** Messieurs Guerra, Goutin, Valein, Raviart, Riera, Tabka.

**Collège AITOSS :** Madame Charles, Monsieur Danjou.

**Collège étudiants :** Melles Baivier, Lepoivre, Madame Derviaux-Monier, Messieurs Canaple, Renaux.

**Collège des personnalités extérieures :** Messieurs Joncquel, Potaux.

**Membres de droit :** Mesdames Leriche, Maquinghen, Merviel, Messieurs Andonov, Callegari, Courtois, Delaporte, Dewally, Dubar, Gazalet, Gharbi, Goichot, Leroy, Level, Lochegnies, Markiewicz, Piechowiak, Pommeray, Popieul, Sagar, Sallez, Senechal, Trentesaux, Wiart.

**Membres excusés :** Mesdames Lancelle, Follet, Buatois, Callens, Caouder, Messieurs Malvache, Tahon, Fresnel, Leroi, Benameur, Coudoux, Corlay, Martin, Ménart, Guerrin, Derville, Nicaise, Vanesse.

**Procurations :**

Mme Lancelle	à	Mr Potaux
Mr Vanesse	à	Mr Potaux
Mr Derville	à	Mr Joncquel
Mme Follet	à	Mr Bruneel
Mr Nicaise	à	Mr Freville
Mr Ménart	à	Mr Goutin

**1) Approbation du compte rendu du 09 octobre 1997**

Vote à l'unanimité moins un conseiller qui ne prend pas part au vote.

**2) Evolution de la situation de l'EIGIP**

Vote à l'unanimité moins 1 voix

**3) Présentation du budget initial de l'ISTV pour l'année 1998**

Vote du budget formation initial 1998 à l'unanimité - 1 abstention

Vote du budget Formation Continue à l'unanimité

**4) Présentation des renouvellements et des nouvelles habilitations des formations de l'ISTV**

IUP de Cambrai Vote à l'unanimité

DESS Technologies Nouvelles des Systèmes d'Information

vote à l'unanimité - 1 abstention et 3 contre

Monsieur Level ouvre la séance à 17h30 en souhaitant la bienvenue à tous les conseillers. Il passe ensuite au point 1 de l'ordre du jour

### **1) Approbation du compte rendu du 09 octobre 1997**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité moins un conseiller qui ne prend pas part au vote.

### **2) Evolution de la situation de l'EIGIP**

Monsieur Level rappelle que l'évolution de la situation de l'EIGIP au sein de l'Université est l'émanation d'une forte volonté de la Présidence. En ce qui concerne le personnel enseignant, il est prévu que l'équivalent de 18 postes enseignants-chercheurs quitteront l'ISTV au profit de l'EIGIP qui deviendrait un Département de l'Université au même titre que l'ISIV. Le personnel enseignant restera affecté à l'ISTV jusqu'au mois de juin 1998 : l'ISTV mettra à disposition de l'EIGIP l'équivalent de 18 postes enseignants-chercheurs en nombre d'heures TD. Le choix pour les enseignants-chercheurs, d'opter pour l'ISTV ou l'EIGIP, se fera sur la base du volontariat ou en accord avec les personnels concernés. En cas de litige, le Président de l'UVHC aura autorité pour décider de ce quota. L'ISTV assurera jusque fin 97 le paiement des heures des enseignants extérieurs, ensuite l'EIGIP prendra le relais pour les heures complémentaires des enseignants en poste et les heures des extérieurs. En ce qui concerne le personnel AITOSS, 3 postes seront détachés de l'ISTV à l'EIGIP à la rentrée prochaine.

Un autre point de la négociation concerne l'utilisation des m2, une convention entre l'EIGIP et l'ISTV réglera l'occupation des locaux dans le bâtiment Abel de Pujol ainsi que dans les salles de TP appartenant à l'ISTV.

D'autres points restent en suspens et sont en cours de négociation avec le Président de l'UVHC. Monsieur Level demande aux conseillers de lui accorder leur pleine confiance en le mandatant pour continuer les négociations et l'autoriser, si cela devenait nécessaire, à émettre des réserves à la sortie de l'EIGIP si certains points des négociations n'aboutissaient pas.

Monsieur Level propose de passer au vote sur la sortie de l'EIGIP moyennant le respect des derniers points de négociations

**Vote à l'Unanimité moins 1 voix**

### **3) Présentation du budget initial de l'ISTV pour l'année 1998**

Le budget 1998 est un budget de prudence car l'Université est dans la plus grande incertitude en ce qui concerne l'attribution réelle de la dotation globale de fonctionnement. La baisse est de l'ordre de 15 %. La DGF de l'ISTV est de 7 740 000 F, les recettes contractualisées s'élèvent à 975 000 F, la préparation au CAPES-CAPET est de 221 920 F contre 1 280 000 F de ressources propres constituées de 700 000 F de Taxe d'Apprentissage, 200 000 F de frais de dossiers autant de droits spécifiques et 180 000 francs de recettes internes. Le montant global des recettes est de 9 946 920 F réparti en 2 721 920 de charges de Fonctionnement, 6 125 000 F de charges de Personnel et 1 100 000 F d'Equipement. La répartition de ces sommes dans les différentes filières est à la baisse, tout comme le montant destinés aux charges communes qui subit une diminution de l'ordre de 25 %.( CF document )

Monsieur Callégari présente ensuite le budget de la Formation Continue. Celui ci prévoit un budget de 3 630 000 F dont les recettes proviennent des PICS pour 1 660 000 F, de 170 000 F pour l'insertion, 600 000 F pour INTERREG, 200 000 F de FEDER et de 1 000 000 de F pour de facturations. Les dépenses sont réparties pour 1 480 000 F en Fonctionnement, 250 000 francs en Equipement et 1 900 000 F en charges de personnel.

Mr Level propose de voter le budget de l'ISTV mais soumet au conseil une motion de protestation destinée à mettre en évidence les soucis de fonctionnement que connaîtront les Instituts si ces restrictions budgétaires devaient durer.

Vote du budget formation initial 1998 à l'unanimité - 1 abstention

Vote du budget Formation Continue à l'unanimité

### **4) Présentation des renouvellements et des nouvelles habilitations des formations de l'ISTV**

Monsieur Level liste les demandes de renouvellement de formations. Aucune remarque n'est faite, les demandes de renouvellements sont approuvées à l'unanimité.

Deux nouvelles formations sont présentées en priorité pour la rentrée 1998, il s'agit de l'IUP Analyse et Maîtrise de la qualité des produits Alimentaires et le DESS Technologies Nouvelles des Systèmes d'Information.

Vote pour l'IUP de Cambrai à l'unanimité

DESS Technologies Nouvelles des Systèmes d'Information

vota à l'unanimité - 1 abstention et 3 contres

## 5) Questions diverses

- Point sur les effectifs , L'ISTV compte 2883 étudiants inscrits pour l'année 97/98. On peut noter une baisse générale des effectifs sur l'ensemble de l'Université .

- Les travaux de l'extension sont bien engagés, le bâtiment devrait être livré en janvier 1999.

- L'interclassement université des demandes de postes enseignants pour l'année 98/99 a été réalisé. l'Université peut espérer obtenir 27 postes ce qui donnerait 12 postes a l'ISTV. Les chiffres ne sont pas officiels

- En ce qui concerne les postes AITOSS , l'UVHC serait dotée de 13 postes.

Monsieur LEVEL remercie les participants, la séance est clôse à 20 h

LE DIRECTEUR

P. LEVEL

